

La zone de Molinfaing sur la bonne voie

BURGRAFF,ERIC

Samedi 23 octobre 2010

Neufchâteau Le rail entre le zoning et la ligne 162

Le raccordement au rail du zoning de Molinfaing ne viendra pas au secours de la ligne Libramont-Bastogne. C'est ce qui ressort d'une décision du ministre Marcourt (PS), validée par le gouvernement wallon.

Il a pris un arrêté de « reconnaissance et d'expropriation » relatif à la zone d'activités du Centre Ardenne, plus connue sous l'appellation zone de Molinfaing. Les terrains concernés (3 ha) s'ajoutent au parc existant de 85 ha. Ils permettront la réalisation de la liaison ferrée entre ce zoning et la ligne 162 Bruxelles-Luxembourg, le tout sur la commune de Neufchâteau.

Pour mémoire, en septembre, les « Amis du rail » qui militent pour la réouverture de la ligne Libramont-Bastogne avaient plaidé pour une modification des plans de raccordement du zoning au réseau ferré : la 163 Libramont-Bastogne plutôt que la 162 Bruxelles-Luxembourg.

Peine perdue puisque ni Idélux, ni Infrabel, ni maintenant la Région wallonne n'a voulu remettre en cause une option vieille de huit ans déjà. Quoi qu'il en soit, cet arrêté permet désormais à Idélux de procéder à l'acquisition – éventuellement par expropriation – des terrains concernés, de préparer l'assiette et de construire sur le zoning les infrastructures de chargement et de déchargement. La Région wallonne lui réserve 5,5 millions de subsides européens. Le financement des voies ferrées fera l'objet d'un autre dossier.

On prépare 80 ha à Gouvy

La procédure de révision du plan de secteur de Gouvy vient de franchir une nouvelle étape. Le ministre Henry (Écolo) a autorisé la réalisation de l'étude d'incidence. Il s'agit de créer une zone de 80 ha entre Courtil et Gouvy, dédiée à la filière bois. Il reste néanmoins encore au moins 2 ans de procédure avant la clôture de ce dossier.